

Lettre de mission

Monsieur Denis Teissandier
Vice-président en charge du patrimoine, de
l'environnement et de l'aménagement

Président

Bordeaux, le 18 mai 2026

Monsieur le Vice-président,

Objet : Lettre de mission

Réf :

Affaire suivie par :
Serena PITTI-FERRANDI
Directrice de cabinet

serena.pitti-ferrandi@u-bordeaux.fr

Pôle Pilotage et aide à la
stratégie

Maureen BRAQUESSAC,
DGSa

Amélie ABRANTES,
Directrice de la planification
stratégique

dipsi.direction@u-bordeaux.fr

L'université de Bordeaux déploie le projet d'établissement « Affirmer Université Ensemble », structuré autour de trois engagements majeurs : affirmer ses missions de service public, garantir les conditions de leur réalisation et conduire les transitions environnementales et numériques avec exigence, éthique et responsabilité.

J'ai le plaisir de vous confier la mission de vice-président en charge du patrimoine, de l'environnement et de l'aménagement de l'université de Bordeaux, au sein du domaine politique affaires institutionnelles sous la coordination de la vice-présidente en charge de la gouvernance et des finances.

La présente lettre fixe le cadre de vos missions et les axes prioritaires du mandat. Il vous reviendra de les décliner dans une feuille de route qui fera l'objet d'un suivi régulier et servira de base au bilan de mi-mandat.

Cadre de la mission

En tant que **vice-président en charge du patrimoine, de l'environnement et de l'aménagement**, vous êtes l'interlocuteur privilégié de l'équipe présidentielle pour toute question relative au patrimoine, fortement corrélé aux problématiques liées à l'environnement et à l'aménagement. Vous êtes le référent de l'établissement pour cette politique, en interne comme auprès de nos partenaires, et le garant de sa mise en œuvre en cohérence avec le projet d'établissement et les orientations arrêtées par les instances.

Vous portez une stratégie intégrée de transformation durable du patrimoine immobilier de l'université, conciliant performance environnementale, soutenabilité financière et qualité des usages. Vous veillez à orienter les investissements vers les opérations les plus structurantes, à renforcer les capacités d'action de l'établissement et à inscrire le développement des campus dans une dynamique d'attractivité, d'ouverture territoriale et d'adaptation aux transitions, en articulation étroite avec les dynamiques de la métropole bordelaise et des territoires distants, ainsi qu'avec les cadres et dispositifs partenariaux (SRIA, GIPE2, SIGDU), tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens ainsi que la maîtrise des risques associés au patrimoine et aux infrastructures.

Axes prioritaires de la vice-présidence patrimoine, environnement et aménagement

Maintenir la transformation durable du patrimoine immobilier universitaire

Vous pilotez la mise en œuvre des priorités du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029, avec une attention particulière portée à la sécurisation des réseaux, à la mise aux normes des bâtiments et à l'amélioration de leur performance énergétique.

Adresse postale

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33405 Talence cedex
www.u-bordeaux.fr

Vous orientez les investissements vers les opérations les plus structurantes au regard des enjeux de transition écologique, de qualité des conditions de travail et d'étude, et de maîtrise durable des coûts de fonctionnement.

Poursuivre la rénovation énergétique et l'optimisation du bâti universitaire

Vous engagez les opérations permettant de réduire durablement l'empreinte environnementale du patrimoine, notamment à travers la modernisation des infrastructures énergétiques du campus Talence-Pessac-Gradignan et leur articulation avec les réseaux territoriaux. Vous poursuivez la diversification des ressources énergétiques de l'établissement en développant des solutions sobres et résilientes : photovoltaïque, biomasse, récupération de chaleur fatale ou autres dispositifs innovants adaptés aux sites universitaires.

Renforcer les capacités d'investissement au service d'un patrimoine soutenable

Vous portez, en lien avec les tutelles, les évolutions nécessaires pour engager des investissements générateurs d'économies futures, en particulier dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la rénovation durable. Vous conduisez une stratégie renouvelée de valorisation du patrimoine immobilier, fondée sur une analyse fine des actifs et la mise en œuvre d'opérations ciblées, afin de contribuer au financement du plan pluriannuel d'investissement.

Aménager des campus attractifs, fonctionnels et ouverts sur leur territoire

Vous veillez à la qualité d'aménagement des campus et des espaces extérieurs, en favorisant des lieux de vie accueillants, accessibles, sécurisés et adaptés aux nouveaux usages universitaires. Vous inscrivez les projets immobiliers et d'aménagement dans une logique de dialogue renforcé avec les collectivités territoriales et les partenaires du site, afin de conforter l'intégration urbaine et l'attractivité des campus.

Priorités transversales

Vous contribuez, dans le cadre de vos responsabilités, à la mise en œuvre des priorités transverses de l'établissement, telles que définies par le projet « Affirmer Université Ensemble ».

À ce titre, vous veillez à inscrire vos actions dans une logique d'amélioration des conditions de travail ce qui passe par la simplification des processus, l'allègement de la charge de travail, la qualité du service rendu ainsi que l'adaptation des outils des environnements de travail aux besoins réels des personnels et des étudiants. Vous portez une attention constante à la soutenabilité humaine, organisationnelle et budgétaire des projets et transformations structurants.

Vous contribuez également à la conduite des transitions environnementales et numériques, à l'intégration progressive et maîtrisée de l'intelligence artificielle, au renforcement de l'interdisciplinarité et du lien science-société, ainsi qu'au développement de l'attractivité et de l'ancrage territorial de l'université.

Enfin dans un contexte économique et politique incertains vous contribuez à garantir la soutenabilité budgétaire de vos actions et ainsi à contribuer à une gestion financière proactive et solidaire, au service de l'ensemble de la communauté universitaire.

Dans l'ensemble de vos actions, vous veillez à promouvoir les valeurs d'égalité, de diversité, d'inclusion et de responsabilité qui fondent le projet collectif de l'établissement.

Rôle dans la gouvernance

La mission de vice-président en charge du patrimoine, de l'environnement et de l'aménagement s'exerce au cœur de la gouvernance de l'établissement. Vous contribuez, aux côtés du Président et en interaction avec la vice-présidence coordinatrice du domaine des affaires institutionnelles ainsi qu'avec les autres vice-présidences, à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'université où vous portez les enjeux liés au patrimoine, à l'environnement et à l'aménagement. Vous vous assurez de la cohérence des orientations retenues avec les politiques de site et les cadres nationaux, en lien étroit avec les directions, collèges, instituts et composantes.

Instances de gouvernance

Vous participez aux instances statutaires et de pilotage de l'établissement, conformément aux textes en vigueur. Vous pilotez les politiques et portefeuilles de programmes mis en place par l'établissement en lien avec votre périmètre, ce qui se traduit par la présidence ou la participation aux instances dédiées.

Représentation

Dans le cadre de votre mission, vous assurez un rôle de représentation de l'établissement auprès des réseaux nationaux et internationaux, ainsi qu'auprès des partenaires en lien avec votre périmètre. Cette représentation fera l'objet de courriers de désignation spécifiques. Vous partagez les éléments discutés avec l'équipe politique et veillez à la préparation et au suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés

Modalités de soutien et interactions

Vous travaillez en étroite collaboration avec le directeur général des services, les pôles et directions de l'université. Vous vous appuyez sur les directrices et directeurs généraux des services adjoints ainsi que sur les directrices et directeurs concernés, qui contribuent au cadrage stratégique des politiques portées et garantissent la mise en œuvre opérationnelle des projets et programmes qui en découlent.

Il vous appartient également de définir, en lien avec l'équipe présidentielle, les modalités d'organisation, de coordination, de communication et de travail avec les autres vice-présidentes et vice-présidents, ainsi qu'avec l'ensemble des structures de l'université, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action collective.

Confiant dans votre capacité à mener à bien ces missions, je resterai à votre écoute pour accompagner vos initiatives et suivre régulièrement les avancées du travail engagé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, cher collègue, en l'assurance de ma confiance renouvelée et de mes sentiments les meilleurs.

Dean LEWIS
Président